



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2018 - 2019 - 2020

AVIS EST, par les présentes, DONNÉ que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020 a été déposé au bureau municipal le 1^{er} novembre 2017 et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 88, chemin Masson à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, AVIS est également DONNÉ que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2018 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. des Pays-d'en-Haut
1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3
Tel : (450) 229-6637 poste 126
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement # 75-97 amendé par le règlement # 229-2010 de la MRC des Pays-d'en-Haut et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 8 novembre 2017.

Judith Saint-Louis
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant le sujet précité à la page ___ de l'édition du 8 novembre 2017 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus, une copie dudit avis a été affichée au babillard de l'hôtel de ville et sur le site Internet municipal à la date précitée.

Judith Saint-Louis
Greffière